Contraintes et liberté du choix dans la construction de la relation interpersonnelle

Mioara Codleanu
Université *Ovidius* Constanta, Roumanie
mcodleanu@yahoo.fr

Synergies *Roumanie* n° 7 - 2012 pp. 69-82

Résumé : Dans notre contribution nous nous proposons d'étudier la construction de la relation interpersonnelle à travers les interactions plurilingues via l'ordinateur occasionnées par le projet « Utilisation du français langue véhiculaire dans les interactions plurilingues en ligne des étudiants non spécialistes du français», en nous appuyant sur le corpus des conversations enregistrées, entre des étudiants roumains et des étudiants russes. D'une part, cette relation se construit dans un contexte déterminé par les contraintes des consignes qui donnent du « cachet » à l'interaction : les étudiants sont obligés à communiquer, sur un projet qu'ils doivent réaliser ensemble, en binôme tiré au sort, en français, en utilisant un certain type de moyens électroniques, etc. D'autre part, dans l'interaction qui naît, les jeunes semblent contents de l'occasion offerte par le projet d'interagir avec des pairs. Ce sont les négociations entreprises et les choix qu'ils opèrent en vue de la construction de leurs identités dans cette nouvelle relation interpersonnelle que nous nous proposons d'étudier dans la perspective des théories interactionnistes.

Mots-clés : contraintes, liberté de choix, relation interpersonnelle, négociation interactionnelle, identité.

Constraints and Free Choice in Constructing an Interpersonal Relationship

Abstract : In our contribution, we aim to study the construction of the interpersonal relationship resulting from the multilingual interactions via the electronic means occasioned by the project « Usage of French as Lingua Franca in Multilingual Online Interactions between French Non-Specialist Students », relying on the corpus of recorded conversations between Romanian and Russian students. On the one hand, this relation is built in a context determined by the constraints imposed by the instructions that give specificity to the interaction : the students are required to communicate on a project they are supposed to do together in pair drawn lots, in French, using a certain type of electronic means, etc. On the other hand, the coming up interaction shows that students seem happy with the opportunity offered by the project to meet their foreign peers. We are interested to study, in the perspective of the interactional theories, the negotiations undertaken and the choices the students make in the construction of their identities during this new interpersonal relationship.

Keywords : constraints, free choices, interpersonal relationship, interactional negotiation, identity.

BDD-A2344 © 2012 Gerflint
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.217.34 (2026-11-14 00:04:14 UTC)

Introduction

Dans cet article nous nous proposons d'étudier la construction de la relation interpersonnelle à travers les interactions plurilingues via l'ordinateur occasionnées par le projet « Utilisation du français langue véhiculaire dans les interactions plurilingues en ligne des étudiants non spécialistes du français», en nous appuyant sur le corpus des conversations enregistrées entre des étudiants roumains de Constanta et des étudiants russes de Saint-Pétersbourg.

Cette relation se construit dans un contexte déterminé par les contraintes des consignes qui lui donnent un certain « cachet » : les étudiants sont obligés à communiquer, sur un projet qu'ils doivent réaliser ensemble, en binôme tiré au sort, en français, en utilisant un certain type de moyens électroniques, etc.

Dans l'interaction qui naît, les jeunes semblent contents des opportunités offertes par le projet d'interagir avec des pairs d'un autre pays et d'affirmer leurs identités. Ce sont les négociations entreprises et les choix qu'ils opèrent en vue de la construction de leurs identités dans cette nouvelle relation interpersonnelle que nous nous proposons d'étudier dans la perspective des théories interactionnistes. Ouverture et clôture du contact, manière de s'adresser, gestion du canal, gestion du devoir, règles de figuration, en voilà une série de paramètres qui serviront d'indices à la construction qui fait l'objet de cette étude et qui vont jalonner notre analyse.

Précisons qu'il s'agit d'un nombre de 15 enregistrements que nous allons identifier pour nous y référer, par C1, C2, C3, …C15. Mentionnons, également, que les citations dans les exemples utilisés dans notre article conservent l'orthographe des participants.

1. Contraintes du contexte et incidences sur la relation interpersonnelle

La spécificité du type d'interaction qui constitue notre corpus d'observation résulte d'abord du fait que les interactions via l'ordinateur de type clavardage constituent un type spécial de discours qui combine les caractéristiques de l'écrit et de l'oral (V. Tudini, 2003). Ensuite, cette spécificité est donnée par un faisceau de contraintes auxquelles sera soumise la communication, contraintes que nous allons présenter en ce qui suit.

a) Les participants sont obligés de prendre part à l'exercice proposé (imposé par les professeurs). Cela donne à l'activité un aspect de devoir ou d'activité évaluable proposé(e) en classe (éventuellement) de langue : *Vous allez bientôt participer à un projet d'échanges avec des collègues roumains/russes.*

Cette obligation, motivante pour la plupart des participants (en tant que devoir qui sera évalué par le professeur, comme nous le montrerons un peu plus loin), s'avère pour certains assez embarrassante : des blocages interviennent dès que les participants doivent prendre des décisions (*Comment parler ? A propos de quoi ?*, etc.) :

BDD-A2344 © 2012 Gerflint
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.217.34 (2026-11-14 00:04:14 UTC)

Ex.1 : A :…commet devrait fonctionner cette discussion ?(…)
B : Moi, je sait pas aussi, quoi raconter. (C4)

Ex.2 : A : Now what ? …Que est-que nous devrions faire maintenant ?
B: Don't know. We can communicate a little bit, or finish it (C4)

Ex.3. : A : …et… qu'est-ce que nous devons discuter)))?
B :… je ne sais pas :D …sur le projet… (C 10)

b) Le sujet de l'interaction est également choisi par les professeurs : *la présentation d'une entreprise locale/nationale disposée à recevoir des étudiants en stage*. Cette contrainte donne lieu à des négociations interactionnelles sur le choix de l'entreprise qui sera proposée en vue de la présentation que le pair fera devant ses collègues et de son professeur évaluateur. Sans aucune exception, les participants font preuve de solidarité, d'esprit d'équipe (ou de groupe) pour que leurs interlocuteurs aient une bonne présentation et qu'ils reçoivent une bonne note.

c) L'interlocuteur est tiré au sort et donc imposé : Vous allez recevoir une adresse mail tirée au sort qui vous permettra de vous mettre en correspondance a*vec un collègue roumain /russe*. Cette contrainte ne semble pas déranger les participants : ils ont accepté de participer au projet donc ils acceptent la règle du jeu. D'ailleurs, ils n'ont pas de critère personnel quant au choix de l'interlocuteur, ou tout au moins ils ne l'expriment pas.

d) La langue utilisée dans les conversations est supposée (par les participants) être le français, supposition construite à partir du titre du projet auquel ils ont accepté de participer : *Projet de communication <u>en français</u> langue étrangère : présenter une entreprise*. Cela fait que les participants, Roumains et Russes, obligés d'utiliser une langue véhiculaire pour communiquer, ont non seulement à franchir chacun la barrière conceptuelle de leur propre système linguistique et culturel mais aussi à affronter les difficultés de la communication en FLE.

Bien maîtriser une langue étrangère, savoir l'utiliser en vue de la communication est valorisant pour l'image publique de l'utilisateur mais, pour certains de nos participants qui, parfois, ont du mal à s'exprimer en français, devient chose embarrassante. Pour récupérer cet inconvénient ils proposent explicitement (ex. 4.) ou implicitement (ex. 5, 6) à l'interlocuteur d'utiliser l'anglais, langue qu'ils maîtrisent mieux. Mais l'emploi d'une autre langue que le français les met hors du « jeu » par la transgression de ses règles (ex. 4 et 6) :

Ex.4 : A : J'ai un problème : je ne sais pas tres bien français parce que je n'ai pas fait beacoup a la lycee. J'espere que nous pourrons comprendre. Quels sont les autres langues etrangeres que tu connais ? (…) Je peut aussi parler mais nous pouvons parler en anglais si tu veux ;)
B : Salut=) Je suis désolé, mais on interdit de parler anglais. Seulement francais. (…) P.S. Mon proffeseur de francais a dit qu'elle veut voire nos dialoguesé C'est pourquoi nous ne pouvons pas parler anglais. (C1)

BDD-A2344 © 2012 Gerflint
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.217.34 (2026-11-14 00:04:14 UTC)

Ex.5 : A: No, English is the language I fell in love with and French is the stepmother. (…) (C4)

Ex.6 : A : Let's put it clear from the very beginning –r we going to use more french in mailings ? cause i need then to copy and hand in our mailing.
B: (…) We can use whatever language you want, buti'm more comfortable with english, to be honest.:)(C8)

e) Comme les participants se trouvent dans leurs pays respectifs, et sont séparés par l'espace, la communication est médiée par l'ordinateur : La séance de chat ainsi que la correspondance par mail se dérouleront à partir de vos ordinateurs personnels. (..) N'oubliez pas d'enregistrer tous les échanges avec votre correspondant dans un document Word (mail, discussion sur Skype). Ce document devra être envoyé à votre enseignant par mail.

Cette contrainte génère certains types de difficultés comme, par exemple, trouver le bon moment de la rencontre sur Skype à cause du décalage horaire, des classes, du travail, des examens, etc. Il y a aussi des problèmes de connexion internet, d'incompatibilité des programmes utilisés, etc. Comme l'objectif de l'exercice ne peut être atteint qu'en utilisant un canal électronique de communication, des négociations sont mises en œuvre et finalement les désaccords sont résorbés.

En dépit des apparences, toutes ces contraintes qui découlent du protocole du projet placent les étudiants qui y participent dans un cadre assez confortable par un certain degré de familiarité, car ils en perçoivent la réalisation comme un devoir qui sera évalué par le professeur. Accomplir des devoirs précis en vue d'une évaluation fait partie du statut d'un étudiant. En plus, il y a un prix à gagner, donc tout se présente sous la forme d'une compétition, chaque binôme formant une équipe qui lutte pour obtenir ce prix (une bonne note) et aussi, si possible, le « grand prix », un stage à Saint-Malo : *…le meilleur des participants pourra présenter sa candidature à l'école d'été de St. Malo.* D'autre part, comme la participation au projet est fondée sur le bénévolat, on peut affirmer qu'il existe une motivation assez forte qui incite à bien accomplir ce devoir.

Un autre élément motivant est l'inédit de ce type de « devoir » et la possibilité d'entrer en interaction, par l'intermédiaire de l'ordinateur, avec un pair étranger. C'est l'occasion de construire une relation nouvelle et de se forger une identité aussi valorisante que possible, protégée par l'anonymat relatif assuré par la spécificité du canal.

L'une des caractéristiques de la communication via l'ordinateur, quand les participants ne se connaissent et ne se voient pas, est qu'ils ont la possibilité de jouer un « anonymat » relatif en se construisant des identités fictives afin de correspondre aux attentes de l'interlocuteur (Codleanu, M. et Vlad, M., 2009).

BDD-A2344 © 2012 Gerflint
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.217.34 (2026-11-14 00:04:14 UTC)

2. Construction de la relation interpersonnelle, négociations et identités

La relation interpersonnelle se construit au fur et à mesure que l'interaction s'amorce et avance. Et, comme l'engagement dans une interaction suppose toutes sortes de désaccords, tensions, menaces des faces, malentendus, etc., sa poursuite heureuse implique l'appel à des procédures de négociation, occasion pour les identités des participants de prendre contour, de s'affirmer.

Les participants construisent leurs identités dans ce cadre dissocié entre les contraintes de ce qu'ils perçoivent comme un exercice-devoir à accomplir et la liberté d'interagir avec un pair étranger, opportunité de valoriser leurs images publiques et d'élargir leurs territoires (par acquisition d'informations nouvelles, d'une bonne note, par l'exercice de la langue, etc.).

D'une part ces identités sont constamment rapportées à l'exercice auquel ils participent et c'est en répondant aux contraintes du devoir à accomplir que les participants peuvent bénéficier d'une bonne image.
D'autre part, ils sont libres de se construire une identité au cours de cette interaction « aveugle » dans le sens qu'ils ne se voient pas en réalité mais seulement, peut-être, de manière quelque peu « machinée ». Ils se trouvent à grande distance les uns des autres et donc il y a peu de chances qu'ils se rencontrent jamais ; c'est ainsi qu'ils peuvent se (re)faire une identité dont ils ne dévoilent que les côtés appréciés comme favorables.

Nous allons maintenant essayer de décrire comment ce type d'interaction avec son contexte spécifique offre aux participants l'occasion de se (re)construire une identité nouvelle et valorisante, si possible. Pour ce faire, nous allons examiner d'abord les choix que les interactants opèrent au fur et à mesure que leur interaction évolue : ouverture et clôture du contact, manière de s'adresser, gestion du canal, gestion du devoir, règles de figuration, etc.

Ces choix et les techniques de négociation mobilisées par les participants aux échanges afin de pouvoir poursuivre de manière heureuse l'interaction, expression de leur libre arbitre, ont un rôle important dans la modification/construction de la relation interpersonnelle et dans l'affirmation des identités. Nous précisons que le terme de *négociation* est utilisé ici dans son sens d'ensemble de « mécanismes d'ajustement des comportements mutuels utilisés par les participants de l'interaction pour résorber les désaccords qui surgissent sur différents aspects du fonctionnement de l'échange ». (C. Kerbrat-Orecchioni, 2005 : 94). Rappelons que pour l'auteure citée une négociation conversationnelle est constituée d'une *proposition*, de la *contestation* de cette proposition et d'une *contre-proposition*, ces deux dernières pouvant être dissociées ou amalgamées. (C. Kerbrat-Orecchioni, 2005 : 106)

2.1. Les séquences conventionnelles d'ouverture et de clôture

La prise de contact est, on le sait, un moment de rupture, « de haute tension » (Laver, 1981 : 291 *in* C. Kerbrat-Orecchioni, 1990, 1995 : 221), car il s'agit de sortir d'un silence d'équilibre et d'envahir l'espace de l'autre, tout en s'exposant

BDD-A2344 © 2012 Gerflint
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.217.34 (2026-11-14 00:04:14 UTC)

à des menaces de toutes sortes. Dans cette situation les règles de politesse interactionnelle imposent l'adoption de tout un arsenal de rituels sociaux qui permette d'amorcer et puis de fermer l'interaction en bons termes, la production d'un bon nombre d'actes et d'échanges à fonction euphorisante. En d'autres termes, les interactants sont obligés, pour assurer la réussite de l'interaction, d'inscrire leurs échanges dans le protocole d'une vision positive de la rencontre et d'une vision négative de la séparation. (C. Kerbrat-Orecchioni, 1990,1995 : 218-233).

Les participants au projet essayent d'atténuer les tensions spécifiques à l'ouverture et à la clôture de l'interaction en adoptant des stratégies qui contiennent, en grandes lignes, les pas suivants :

Dans un premier temps, ils appliquent des rituels confirmatifs de salutations spécifiques au clavardage, activité qui se situe, nous l'avons déjà précisé, entre l'expression écrite et l'expression orale : *Bonjour X ! Salut ! Ça va ?/ Comment ça va ?,* et même un original *Hello, bonjour et privet !*

Ensuite, celui qui a l'initiative se sent assez souvent obligé non seulement de donner des informations détaillées sur son identité mais aussi de préciser le but de son message en justifiant ainsi, de manière convenable, son incursion dans l'espace de l'autre.

Ex.7 : A : Bonjour, je suis X, ton correspondant de la Roumanie ; (C1)
A : Bonjour, Je m'appelle X et je suis un étudiant en économie à l'Université Ovidius ! je suis votre collaborateur en Roumanie ! Je comprends que vous voulez communiquer sur Skype. (C2)
A : Bonjour, je m'appelle X, j'ai 20 ans, je suis étudiant l'an 1 d'Université Ovidius, Collège des sciences économiques, de l'économie et des affaires internationales et je suis entré dans ce projet afin d'améliorer ma connaissance de la langue française. (C5)
A : Bonjour, X. Je m appelle Y. Comment ca va ? J'espere que tu sais que nous avons un projet en commun de français. (C6)
A : Hello, bonjour et privet, Y ! I'm your correspondent from Romania for the french project…. (C8)

Dans la clôture des messages on voit des formules ritualisées consacrées « à compenser le caractère dysphorique de la séparation » (*Idem*.) Certaines en sont spécifiques aux messages écrits : *Bien cordialement ; Dans l'attente de ta réponse, cordialement ; En attendant de tes nouvelles ; Je vous souhaite tout le meilleur*, jusqu'au familier *Bisous,* d'autres sont spécifiques de l'oral : *Au revoir ! A bientôt !* Ce mélange de types de formules suggère des hésitations quant au type de relation (+/-distance) et quant au type de message écrit/vs/ oral.

L'adoption des formules rituelles auxquelles s'ajoutent les coordonnées personnelles, que chacun croit bon de spécifier, contribuent à la construction de l'identité que le locuteur veut se forger à l'intention de son nouvel interlocuteur.

BDD-A2344 © 2012 Gerflint
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.217.34 (2026-11-14 00:04:14 UTC)

2.2. Termes d'adresse et relation interpersonnelle

Un premier objet à négocier apparaît déjà dans les dialogues étudiés : le type de relation qui sera adoptée par les participants. Le choix des termes d'adresse ou relationèmes se fait en fonction d'une multitude de paramètres du cadre communicatif (C. Kerbrat-Orecchioni, 1990, 1995 : 80-81). C'est pourquoi on enregistre des fluctuations dans l'utilisation des termes d'adresse, les participants hésitant entre le *vous* de politesse /+distance/ et le *tu*/-distance/. Le plus souvent le participant qui a l'initiative choisit le *tu* de la relation horizontale /-distance/ en faisant ainsi une proposition implicite du type de relation qu'il a décidé ; de son côté, l'interlocuteur accepte la proposition en utilisant dans sa réponse le même pronom. Une fois décidé, de manière tacite et mutuelle, ce type de relation égalitaire continue pendant toute l'interaction, marque de la solidarité, de l'appartenance à un même groupe. (C1, C4, C7, C8, C9, C10, C11)

Moins fréquentes, mais importantes pour l'observation du type de relation en train de s'instaurer entre nos participants et de son évolution, sont les situations où l'initiateur (A) commence par utiliser le *vous,* marqueur d'une distance polie et atténuateur de l'agression territoriale commise. Les réactions sont diverses et ne manquent pas d'intérêt pour notre analyse :

a) B répond par *vous* ou évite d'utiliser un pronom d'adresse et lance, par la suite, la contre proposition explicite de se tutoyer, acceptée sans réserves par l'interlocuteur.

Ex.8 : A : - Est-ce que nous pouvons nous tutoyer ?
B. :- Bien sûr ! (C6)

b) B répond en utilisant le *tu* et l'initiateur (A) comprend qu'il s'agit d'une contreproposition implicite qu'il accepte, la relation continuant sur l'axe horizontal de la familiarité.

Ex. 9: A. : - Je m'appelle A (…) et je suis votre collaborateur de R (…)
B: - Je m'appelle B, je suis ravie de te rencontrer. (…) Ça va ?
A. : - Salut, B ! Ça va bien et toi ? (C2.)

c) B répond par *tu* mais l'initiateur (A) continue d'utiliser le *vous* ; l'interaction continue dans ce déséquilibre *vous*/*tu* qui selon les règles de la politesse interactionnelle instaure une relation hiérarchique, anormale dans cette relation entre pairs et donc susceptible de générer des tensions.

Ex. 10 : A : Excusez-moi, j'ai oublié que vous êtes d'une heure en avance sur nous (…)
B : Ça va) tu voulais parler de quoi ?
(…)
A : Que pensez-vous de la société que je l'ai présenté ?
B : bon, ton choix était pas mal, j'ai fait une belle présentation (elle était l'une de meilleures, en fait) (C3)

d) Dans d'autres situations il y a fluctuation des termes d'adresse tout au long de l'interaction, les participants se donnant tantôt du *tu* tantôt du *vous*.

BDD-A2344 © 2012 Gerflint
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.217.34 (2026-11-14 00:04:14 UTC)

Ex.11 : A : Salut B! Ça va ? Ça te va si on discute ici sur le projet ?
B : Salut A ! Ça va bien merci. (…) Nous pouvons choisir les chemins de fer russes car c'est plus facile pour toi.
A : Je vais réfléchir à ce que vous avez dit et je vous répondrai.
B : Pour le projet je vais vous décrire une société d'ici et toi, tu me décriras une société de ton pays. (C12)

Toutes ces hésitations viennent confirmer l'hypothèse formulée *supra*, conformément à laquelle certains participants ont du mal à décider du type de relation (+/-distance) à instaurer. Cette incertitude est causée, pensons-nous, moins par les contraintes situationnelles mais, au contraire, par les libertés dont ils disposent dans cet exercice et, donc, de la difficulté de prendre des décisions qu'il faut assumer par la suite.

2.3. Gestion du canal

Un autre aspect qui doit être décidé, et donc négocié par les participants, est le choix des moyens électroniques de communication : poste électronique, facebook, Skype, etc. Comme dans l'ex. 12, après des négociations, arguments, explications, justifications, les interactants se mettent d'accord sur l'objet négocié et l'interaction aboutit.

Ex. 12 : A :…j'espère que nous serons capables de comprendre sans gros problèmes, c'est mon http://facebook..., si vous voulez voir moi et socialiser y …
B : …Je n'ai pas du page en facebook, malheureusement. Est-ce que vous êtes inscrit au site http//…. ?
A : Malheureusement, je ne suis pas inscrit au site http//… Mais il n'y a pas de problème, nous garder en contact par email et Skype. Mon skype est …(C5)

Dans l'exemple 13 A a déjà lancé sa proposition quant au canal de communication qu'il préfère et, bien que B n'ait pas l'habitude d'utiliser le Skype, il est prêt à accepter la proposition malgré les quelques difficultés qu'elle suppose. A apporte des arguments en faveur de sa proposition mais, réceptif aux difficultés de B, à son tour, il est prêt à renoncer et lance une autre proposition qui a plus de chances d'être acceptée par A :

Ex.13 : B : Je comprends que vous voulez communiquer sur Skype ! je n'utilise pas ce programme, mais si vous voulez communiquer donc je fais un compte.
A : Je crois qu'avec Skype notre collaboration sera plus facile, mais si tu veux, tu pourrais me chercher sur facebook. (C2)

Parfois A et B décident de s'engager dans une interaction qui ne soit plus soumise aux contraintes de l'exercice, et choisissent un canal « privé » où leur interaction puisse continuer en toute liberté.

Ex.14 : A : B : Salut=) Je suis désolé, mais on interdit de parler anglais. Seulement francais. (…)
P.S. Mon proffeseur de francais a dit qu'elle veut voire nos dialoguesé C'est pourquoi nous ne pouvons pas parler anglais. Mais tu peux m'ecrire en anglais en facebook=). Je n'envoye pas dialogues en facebook a elle. (C1)

BDD-A2344 © 2012 Gerflint
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.217.34 (2026-11-14 00:04:14 UTC)

Une autre question qui se pose est le choix du bon moment de la communication sur Skype. Toutes sortes d'obstacles apparaissent : le décalage horaire, le temps consacré au projet semble affecté par l'emploi du temps que chaque participant a déjà établi et qui contient des examens, l'élaboration du mémoire de licence, ou, tout simplement des vacances, des weekends, etc.

Dans l'exemple suivant, les deux partenaires ont déjà mis au point les détails techniques et sont à la recherche du bon moment pour la « réunion de travail » sur Skype :

Ex. 15 : A : Bonjour B ! Comment vas-tu ? Pourrais-tu me dire quand tu es disponible pour une rencontre sur skype pour la presentation de l'entreprise ?
B : Bonjour A ! Excuse-moi, je n'ai pas du temps pour te repondre, pas du tout (..). Je dois préparer la mémoire de fin d'étude secondaire, c'est très important (…). On peut rencontre sur skype, ce soir, mais malheureusement je n'ai rien de nouveau à te dire sur mon présentation. (…)
A : (…) Dit moi, s'il te plaît, quand on peux parler sur Skype, jour et heure ? Moi, aujourd'hui et demain je travaille, donc dimanche ou lundi je peux parler sur Skype. (…)(C9)

Ex.16 : A : je voulais te demander à cet e-mail quand tu as le temps de faire la conversation sur Skype :D (…).
B : Aujourd'hui ? Peut etre demain ? Quand je t'envois le projet ?
A : Oui. Mais je peux seulement matin, jusqu'à 12 :00 L'heures de la Roumanie. Après je ne suis pas a la maison
B : Hm… Au matin j'aurai l'examen… Mais dimanche je serai chez moi tout le temps (C1)

Les négociations aboutissent malgré la multitude et la diversité des obstacles qui apparaissent et l'interaction continue. Les participants se mettent d'accord sur le meilleur canal à utiliser et l'objectif de l'exercice est atteint : chaque partenaire reçoit en temps utile une bonne présentation de l'entreprise. Il est à remarquer que les participants font preuve de solidarité et retiennent comme objectif principal du projet la présentation que leur partenaire est censé faire devant les collègues et qui sera évaluée par le professeur.

2.4. Choix et présentation de l'entreprise

L'objectif principal des interactions est la présentation d'une entreprise locale/nationale dans laquelle l'interlocuteur pourrait satisfaire un stage professionnel. Cette présentation fournie par A fera l'objet d'une exposition en face du groupe et du professeur évaluateur de B et inversement. Le choix des entreprises appartient aux participants et c'est une occasion pour ces derniers de se consulter et de prendre des décisions ensemble.

Dans la plupart des conversations, les interactants initiateurs offrent au partenaire la possibilité d'exprimer ses préférences à ce sujet. En fait, ils sont déjà en quête d'un premier critère dans la sélection d'une entreprise. Des énoncés comme ceux de l'exemple suivant se retrouvent dans la quasi totalité du corpus analysé :

BDD-A2344 © 2012 Gerflint
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.217.34 (2026-11-14 00:04:14 UTC)

Ex. 17 : -Dis-moi quelles entreprises russes t'intéressent ? Quel secteur d'activité ? -Tu es intéressé par une certaine entreprise ? Tu as des préférences ? Do you have any preference in our companies ?

Comme les interlocuteurs ont peu d'informations sur les entreprises qui fonctionnent dans le pays de l'interlocuteur, ce premier critère s'avère inopérant et les participants essayent de trouver d'autres critères, plus convenables en vue du choix, par exemple, la taille de l'entreprise. Dans 17 B propose de sélectionner une petite entreprise, mais sa proposition est contestée par A qui fait une contre proposition en atténuant sa réfutation d'abord par un compliment et puis en présentant un argument voué à soutenir sa contre proposition : si l'entreprise est importante il y a plus de chances d'en trouver facilement des informations sur l'Internet. La quantité d'informations trouvée constitue elle-même un critère de sélection :

Ex.18 : B : Pas de preference, mais je pense que pour nous, on sera plus facile de presenter de petites entreprises.(…)
A : mm, c'est pas mal, commel ' idea. Moi, je pense - la plus grande est une entreprise, le plus facile est il pour décrire…parce qu'il y a plus d'information sur Internet. (C8)

Le critère de la grande taille s'associe avec d'autres critères: plus l'entreprise est grande, plus elle est (re)connue et puissante et donc elle mérite d'être présentée devant le public de B. En plus, la réputation et la puissance d'une entreprise ont des effets valorisants sur l'identité du présentateur. Dans 18, l'emploi du prédéterminant *notre* suggère que le locuteur s'identifie (fièrement) par son appartenance au groupe qui possède les entreprises pétrolières en question:

Ex.19 : …et ce sera une untreprise petroliere, tu es pas contre ?... car ils sont les plus puissantes et importante dans l'economie russe. C'est notre domaine – celle du petrole, en plus… (C8)

Mais les petites entreprises ne sont pas dépourvues d'intérêt : certains participants connaissent de l'intérieur une telle entreprise (ils y ont travaillé) et détiennent suffisamment d'informations pour une bonne présentation :

Ex. 20. - Pourquoi tu as choisi cette entreprise ?
Parce que j'avais travaille dans cette entreprise deux etes. (C4)

Ex.21. : l'entreprise n'est pas grande…c'est l'entreprise d'un ami. (C7)

Ce critère rejoint un autre, identifié et mentionné explicitement, par exemple, dans C2, celui du recrutement par l'entreprise des étudiants en formation : *Et est l'une des entreprises qui recrutent des étudiants en formation*. Il s'agit d'une information qui vient plutôt de l'expérience personnelle du participant qui l'utilise pour argumenter sa proposition et moins probablement du site Internet de l'entreprise.

3. Coopération et règles de politesse

La relation qui se construit dans les 15 binômes observés varie en ce qui concerne le degré de coopération qui parfois est maximal (++), d'autres fois, minimal (--) et dans certains cas enregistre un déséquilibre entre les deux parties du binôme (+-).

BDD-A2344 © 2012 Gerflint
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.217.34 (2026-11-14 00:04:14 UTC)

Dans les conversations que nous avons notées par (++) les participants sont réciproquement très contents de l'occasion de faire la connaissance de l'autre, ils y consacrent du temps et de la disponibilité. Ils offrent de l'aide, des variantes entre lesquelles l'autre peut choisir pour se faciliter le travail, se font des compliments, se rabaissent pour valoriser l'autre, se montrent intéressés du monde de l'autre (en lui offrant la possibilité de se montrer dans une lumière favorable), bref, ils respectent et appliquent les règles de politesse interactionnelle :

Ex.22 : A :- Je suis bien aise de faire la connaissance de toi. Roumanie est un beau pays !(…) J'espère que nous pourrions communiquer bien et s'aider à faire le devoir dont on nous a imposé J (C5)

Ou bien en 23 :

Ex.23 : A : et dis-moi lesquelles entreprises russes t'interessent ? Quel secteur tu voudrais savoir précisèment ?
B : Moi je serais intéresse à une société d'informatique ! Pense qu'il est plus abordable ! Mais n'importe quel domaine est bon à savoir ! Mais tu quel secteur voudrais savoir ? (C2)

Des excuses, des justifications accompagnent les ratés qui interviennent dans l'interaction, ratés dont les participants se considèrent responsables et qu'ils sont prêts à remédier :

Ex .24 : B :-Excuse-moi, je n'ai pas du temps pour te repondre, pas du tout ! J'ai beaucoup de chose à faire. Je dois préparer la mémoire de fin d'étude secondaire, c'est très important. Quant à la présantation, j'ai seulement une version russe et je n'ai pas encore la traduit. Est-ce qu'il y a une date limite pour faire la présantation ?(C9)

Et plus tard :

Ex.25 : B: Ca va ? Voila ma presentation, excuse-moi pour le delai de réponse. Si tu as des questions, n'hesite pas de me demander, je vais y repondre tres rapidement. (C9)

Dans les conversations notées par (+-) les participants sont disposés à bien collaborer, à établir une relation heureuse en vue de l'élaboration du projet commun. Le plus souvent ils sont désireux de continuer la relation au-delà des contraintes du projet et lancent des invitations réciproques de trouver un canal qui ne soit pas soumis au contrôle des professeurs.

Ils sont disposés à communiquer mais pas en français car ils se sentent plus confortables à utiliser l'anglais qu'ils maitrisent visiblement mieux que le français. (C1, C8)

L'initiative revient en totalité à A (prise et maintien du contact, informations à propos du projet, etc. B n'a qu'une idée vague du projet, surtout des détails, des délais, etc., il n'a pas de temps, il a des examens, des problèmes de famille. Tout ce que B est disposé à faire est d'accomplir le devoir. (C1 et C11)

BDD-A2344 © 2012 Gerflint
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.217.34 (2026-11-14 00:04:14 UTC)

Dans C11, par exemple, A envoie plusieurs messages, type lettre, à B, dans lesquels il se présente en détail (nom, prénom, âge, année d'étude, faculté, université, projet de fin d'études), il parle avec enthousiasme de la région dans laquelle les deux pays sont situés, de l'histoire commune, et même il a déjà pensé à une entreprise multinationale qui déroule son activité dans les deux pays et qui pourrait constituer le sujet du projet qu'ils ont en commun. Il justifie sa décision de participer à ce projet par les opportunités que ce dernier offre quant au développement du dialogue entre les cultures, à la consolidation et à la connaissance des langues, notamment du français, etc. La réponse de B arrive enfin, avec des excuses minimales (*Pardon que je ne t'ai pas répondu avant.*) accompagnées d'une sollicitation (*Est-ce que tu peux me décrire l'idée essentielle de ce projet ?*) et d'une justification (*J'ai travaillé en avril et je n'ai pas eu la possibilité de fréquenter tous les cours. C'est pourquoi j'entends pour la première fois de ce projet.*)

Parfois on constate des déséquilibres évidents dans la manière dont les partenaires d'un binôme respectent les règles de figuration. Dans C3, par exemple on enregistre du côté du partenaire A une attitude très polie : A fait appel au cumul d'atténuateurs dans la formulation des sollicitations, propositions : *je voudrais, si possible, pensez-vous que vous pouvez ?,* alors que la réponse du partenaire B qui rejette la proposition est visiblement impolie :

Ex.26 : A : 17 heures en Roumanie ? ca veut dire 18 h chez nous ? je suis pas sur d'etre à la maison à cette heur, au pire on pourrait se connecter un peu plus tard…
B : excusz-moi j'ai oublié que vous êtes d'une heure en avance sur nous
A : ça va) tu voulais parler de quoi ?(C3)

Il existe enfin certaines interactions, peu nombreuses, que nous avons notées par (--) qui se font remarquer par le manque d'enthousiasme, pour ne pas dire d'intérêt envers le projet proposé. Il semble que les participants aient du mal à dépasser le cadre contraignant de l'activité proposée. Par exemple, dans 27, les participants, après avoir fait les démarches préparatoires (trouver le canal et le bon moment pour la discussion) se retrouvent bloqués par la consigne *Parlez avec x, en français, à propos de y !:*

Ex.27 : A : Est-ce que tu es ici ?
B : qui. je suis ☺
A : et…qu'est-ce que nous devons discuter ?)))
B : je ne sais pas :D … sur le projet…(C10)

Même chose dans 28 :

Ex.28 : A :… As-tu des question sur ma peésentation ?
B : J'ai un : commet devrait fonctionner cette discussion ?
(…)
A : Ouais, demande-moi qch, s'il te plait !
B : (…) Je ne sais pas que je devais te demander… devrais*
A : OK, j'ai essaye seulement de questionner qeulque-chose. Moi, je sait pas aussi, quoi raconter (C4)

BDD-A2344 © 2012 Gerflint
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.217.34 (2026-11-14 00:04:14 UTC)

La conversation se ranime au fur et à mesure que les participants quittent le thème imposé et abordent des sujets qui les intéressent. Le passage se fait d'habitude à travers les justifications pour les défaillances par rapport au projet : ils traversent une période chargée, des examens difficiles à passer qui sont très importants pour leur parcours professionnel, des problèmes de famille, difficultés de transposition du texte en français (le français n'est pas leur première langue, etc.) : (*English is the language I fell in love with and French is the stepmother. C4*).

Lors des négociations concernant le choix de l'entreprise que le partenaire doit présenter devant ses collègues, chacun profite pour donner des détails sur ses préoccupations, sa situation professionnelle actuelle et future, ses rapports éventuels avec l'entreprise proposée, son pays, etc., et se présenter dans une lumière favorable de sorte que l'identité forgée dans cette interaction soit valorisante.

Il est vrai qu'il existe des situations (peu nombreuses) où les participants voient leur participation au projet comme un simple devoir qui sera soumis à l'évaluation et donc ils l'abordent sans grand enthousiasme, par conséquent la relation interpersonnelle ne parvient pas à se construire en dehors du devoir à accomplir. Ils se placent dans la posture de quelqu'un obligé de travailler avec un pair désigné, pour obtenir une (bonne) note en français, ce qui ne leur dit pas grand-chose, la relation en soi ne les intéresse pas. De ce point de vue nous dirions qu'il existe des cas d'échec de l'interaction, par exemple, dans 29, la séquence de clôture n'a pas l'air de suivre les règles de politesse qui demandent que l'on y exprime le regret de devoir quitter l'autre et de faire des promesses de poursuivre *l'histoire conversationnelle engagée*. (C. Kerbrat-Orecchioni, 1992, t. I, : 222-223). A ne trouve pas la bonne formule de séparation, il fait appel à un prétexte assez transparent (1A), ce qui entraîne des sanctions de la part de B, qui conteste sa bonne foi (2B). L'aveu de A (3A) ne parvient pas à remédier la situation et l'interaction finit par un reproche ironique assez agressif de la part de B (4B). En plus la séquence se déroule en anglais, ce qui veut dire que les participants se placent hors du jeu :

Ex.29 :1A - Oh, I'm late.
2B - Really ?
3A - It was a good try, bye.
4B - Why, thank you. You are a true gentleman. (C4)

Conclusions

Dans notre analyse du corpus nous nous sommes intéressée aux mécanismes par lesquels les participants aux interactions plurilingues via l'ordinateur parviennent à construire leurs identités sous la pression, à la fois, des contraintes qui découlent du protocole du projet et de la liberté des choix qu'ils peuvent opérer au fur et à mesure que l'interaction se déroule.

Si les contraintes sont embarrassantes et portent le « poids » déontique du *devoir*, la liberté de choix n'est pas moins épuisante pour nos participants.

BDD-A2344 © 2012 Gerflint
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.217.34 (2026-11-14 00:04:14 UTC)

L'amalgame de contraintes et de liberté est générateur de blocages. Il est difficile d'établir le bon dosage entre l'acceptation des contraintes et la prise de décisions personnelles.

Ce qui est contraignant bloque à cause du cadre rigide dans lequel les participants sont obligés d'évoluer mais ce qui est liberté de choix n'est pas du tout moins embarrassant, au contraire. Dans la plupart des cas c'est le cadre contraignant qui conforte les participants par ses éléments familiers (consignes, assistance des enseignants, règlements institutionnels, etc.), par ce qu'il a de stable, de déjà établi. Tant que les participants respectent les contraintes et répondent aux consignes ils n'assument pas d'autres responsabilités. En plus, le respect des règles institutionnelles et des consignes assure une bonne image publique.

Dès qu'ils sont libres à opérer des choix, ils sont obligés de prendre des décisions, donc d'assumer des responsabilités et il y a d'autres blocages qui apparaissent, car la liberté suppose, comme on le sait, des droits et des devoirs. Des hésitations concernant le type de relation interpersonnelle à instaurer (+/-distance), des décisions quant au meilleur canal et code à employer en vue d'une communication réussie, des négociations concernant le choix de l'entreprise à présenter, autant de points problématiques, dysphoriques pour nos participants dont le territoire aussi bien que l'image publique se retrouvent exposés à toutes sortes de menaces.

Références bibliographiques

Codleanu, M., Vlad, M. 2009. « Les mécanismes de la négociation dans les interactions en français langue étrangère sur le chat ». In : *Signes, discours et sociétés*, (en ligne), no. 3. *Perspectives croisées sur le dialogue*, http://www.revue-signes.info

Crystal, D. 2001. *Language and the Internet*, Cambridge: Cambridge University Press.

Dervin, F., & Vlad, M. 2010. Pour une cyberanthropologie de la communication interculturelle. Analyse d'interactions en ligne entre étudiants finlandais et roumains. In : *ALSIC*, vol. 13, consulté le 29 septembre, 2012.

Ferrara, K., Brunner, H., Whittemore, G. 1991. Interactive Written Discourse as an Emergent Register. In : *Written Communication*, vol., 8, pp.8-34.

Goffman, E. 1974. *Les rites d'interaction*, Paris : Minuit.

Kerbrat-Orecchioni, C. 1990, 1995. *Les interactions verbales*, tome I, Paris : Armand Colin.

Kerbrat-Orecchioni, C. 1992. *Les interactions verbales*, tome II, Paris : Armand Colin.

Kerbrat-Orecchioni, C. 2005. *Le discours en interaction*, Paris : Armand Colin.

Tudini, V. 2003. Eléments conversationnels du clavardage : un entraînement à l'expression orale pour les apprenants de langues à distance ?. In : *Alsic*, en ligne, vol. 6, no. 2. alsic.revues.org/ Consulté le 29 juillet 2012.

Vlad, M., Codleanu, M., Dervin, F., Vasile, S. 2009. Types de remédiations dans la co-construction des discours en français langue académique: le cas de la communication médiée par ordinateur. In: *Construction du sens et acquisition de la signification linguistique dans l'interaction*, Bruxelles : P.I.E. Peter Lang S.A..

BDD-A2344 © 2012 Gerflint
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.217.34 (2026-11-14 00:04:14 UTC)